

Pourquoi la police n'intervient pas alors que les dispositifs de traçage permettent de retrouver les biens volés... et les voleurs ?

écrit par Monique B | 28 juin 2023





Atlantico : Plusieurs internautes ont récemment réagi au récit étonnant du vol d'un portefeuille tracé grâce à un airtag (un accessoire permettant de localiser un objet). La police, quoique sachant où retrouver le voleur, aurait préféré ne pas intervenir. Comment expliquer, à l'heure où les dispositifs de suivi se multiplient, que les forces de l'ordre ne prennent pas mieux en charge ce genre de cas ?

Philippe Vénère : La technologie ne fait pas tout. En effet, les effectifs de police judiciaire sont confrontés à de nombreuses obligations et il est assez difficile d'intervenir en tous lieux et à tous moments pour des effectifs restreints. Lancer une équipe d'enquêteurs sur les traces d'un voleur – ou d'un receleur – de portefeuille, c'est aussi mettre un groupe hors service pour d'autres interventions urgentes. D'une part,

il y a un manque récurrent d'effectifs tant en police judiciaire qu'en gendarmerie et ce depuis de très nombreuses années, d'autre part, il y a une évaluation entre la gravité de l'infraction et son résultat judiciaire. En l'occurrence, il s'agit de mettre de moyens conséquents sur le terrain pour une réponse quasiment nulle de la justice. Sans souscrire aucunement à ce choix, je le comprends et le déplore.

(...)

Mais l'autre obstacle, et de taille, reste celui de la justice. Les parquets (chargés des poursuites judiciaires) classent environ 60 % des affaires qui leurs sont soumises, alors qu'une grande partie est exploitable. **La raison ? Des tribunaux surchargés parce qu'il y a un déficit de magistrats, mais aussi de greffiers (rouages indispensables au fonctionnement d'un tribunal) et que les prisons sont saturées. De là, outre les classements sans suite, les rappels à la loi, les compositions pénales ou les peines avec sursis qui sont en fait des pansements sur des jambes de bois.**

(...)

Quelle est, selon vous, la politique qu'il conviendrait de mettre en place pour permettre une meilleure prise en charge de ce type d'infractions ?

Il faut redéfinir les missions de police et supprimer toutes les charges indues. Cela permettrait, avec les effectifs actuels de bien mieux répondre aux besoins que nous le faisons actuellement. Bien évidemment, un renforcement de ces effectifs est souhaitable. **Il faut aussi revoir la simplification des procédures judiciaires dont tous les gouvernements nous ont rabattu les oreilles, avec pour seul résultat concret un alourdissement réel de ces mêmes règles de procédure. A trop vouloir bien faire, on aboutit à un résultat**

inverse.

(...)

[Atlantico](#)

<https://www.fdesouche.com/2023/06/26/pourquoi-la-police-nintervient-pas-alors-que-les-dispositifs-de-tracage-permettent-de-retrouver-les-biens-voles-et-les-voleurs/>